

BauderBIT EM-VP

Informations spécifiques sur la sécurité des produits

Date de la dernière impression: 13.04.23

Numéro de version 2

Révision: 13.04.23

1. Identification de la substance / de la préparation et de la société / l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: BauderBIT EM-VP

Code du produit: 7505 0015

UFI: Conditions requises pour l'établissement d'un code UFI non données, car le produit n'entre pas dans la catégorie des mélanges dangereux.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance / du mélange

Apprêt

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Paul Bauder GmbH & Co. KG
Korntaler Landstrasse 63
70499 Stuttgart
Deutschland

Fournisseur:

Paul Bauder AG
Alte Zugerstrasse 16
CH-6403 Küssnacht a. R.
041 854 15 60
www.bauder.ag
info@bauder.ag

Tox Info Suisse:

145
www.toxinfo.ch

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient colophane, 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on (MIT).
Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Émulsions de bitume

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation: amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant. Brouillard d'eau, mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Substances oxydantes, Matières radioactives, Matières infectieuses, Aliments pour humains et animaux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre	Forte chaleur, Gel
-----------------	--------------------

température de stockage	5 – 35°C
-------------------------	----------

Classe de stockage TRGS 510	12 (liquides inflammables ne pouvant être attribués à aucune des LGK susmentionnées)
-----------------------------	--

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

GISCODE BBP10

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2 Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité, et varie d'un fabricant à l'autre. Gants de protection selon EN 374.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Notre recommandation porte sur une utilisation unique et de courte durée comme protection contre les projections de liquide.

Pour d'autres applications, veuillez contacter un fabricant de gants.

Le temps de pénétration exact doit être demandé auprès du fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Les gants jetables en caoutchouc nitrile (0,1 mm) conviennent aux travaux de courte durée et comme protection contre les éclaboussures:

Jeter immédiatement les gants contaminés.

Les gants fabriqués dans le matériau suivant conviennent pour un contact permanent dans les zones où il n'y a pas de risque accru de blessure (p. ex. laboratoire):

Gants en néoprène ou caoutchouc butyl (0,4 mm) temps de pénétration > 30 min

Les gants fabriqués dans les matériaux suivants conviennent pour un contact permanent:

Caoutchouc butyle (0,4 mm) temps de pénétration > 30 min

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique	Liquide
Couleur	marron foncé
Odeur	schwach

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

pH-Valeur	11
Modification d'état	
Point de fusion	~ 0° C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100° C
Point d'éclair	non déterminé
Inflammabilité	
solide	non applicable
gaz	non applicable
Dangers d'explosion	Le produit n'est pas: Explosif
Limite inférieure d'explosivité	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	
solide	non applicable
gaz	non applicable
Température de décomposition	non déterminé
Propriétés comburantes	non comburant
Pression de vapeur	non déterminé
Densité (à 25° C)	~ 1,0 g/cm ³
Hydrosolubilité	miscible
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
Coefficient de partage	non déterminé
Densité de vapeur	non déterminé
Taux d'évaporation	non déterminé
9.2 Autres informations	
Teneur en corps solides	non déterminé

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Protéger contre: Forte chaleur, Gel, Radiations UV/rayonnement solaire

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Acide, Comburant, Peroxydes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Oxydes de soufre, Oxydes d'azote (NO_x)

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Contient colophane, 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on (MIT). Peut produire une réaction allergique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4 Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit	
170302	DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); mélanges bitumineux, goudron et produits goudronnés; mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01
Code d'élimination des déchets - Résidus	
170302	DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS); mélanges bitumineux, goudron et produits goudronnés; mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01
Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés	
150203	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code de déchet OMOd	17 03 02 Matériaux bitumineux de démolition dont la teneur en HAP ne dépasse pas 250 mg/kg
Emballage contaminé	15 02 03 Absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection autres que ceux visés à la rubrique 15 02 02

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4 Groupe d'emballage	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1 Numéro ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4 Groupe d'emballage	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Transport maritime (IMDG)	
14.1 Numéro ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4 Groupe d'emballage	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
14.1 Numéro ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4 Groupe d'emballage	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.5 Dangers pour l'environnement	
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Aucune information disponible.	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
non applicable	

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV)	0 %
2004/42/CE (COV)	0 g/l
Indications relatives à la directive	
2012/18/UE (SEVESO III)	N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

(Suite page 9)

(Suite de la page 8)

Législation nationale

Limitation d'emploi

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D)

1 – présente un faible danger pour l'eau

Résorption cutanée / sensibilisation

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes

CLP	Classification, labelling and Packaging
REACH	Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
GHS	Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
UN	United Nations
CAS	Chemical Abstracts Service
DNEL	Derived No Effect Level
DMEL	Derived Minimal Effect Level
PNEC	Predicted No Effect Concentration
ATE	Acute toxicity estimate
LC50	Lethal concentration, 50 %
LD50	Lethal dose, 50 %
LL50	Lethal loading, 50 %
EL50	Effect loading, 50 %
EC50	Effective Concentration 50 %
ErC50	Effective Concentration 50 %, growth rate
NOEC	No Observed Effect Concentration
BCF	Bio-concentration factor
PBT	persistent, bioaccumulative, toxic
vPvB	very persistent, very bioaccumulative
MARPOL	International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
IBC	Intermediate Bulk Container
SVHC	Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

EUH208	Contient colophane, 2-Methyl-2H-isothiazol-3-on (MIT). Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.